

FONDS CLIMAT AIR ENERGIE AGRICULTURE

Mis en place par



Gestion du fonds confié par convention à la
Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Année 2019

<p style="text-align: center;">PROCEDURE DE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS CLIMAT AIR ENERGIE AGRICULTURE</p>
--

La communauté de communes de Lacq Orthez a dédié un fonds Climat Air Energie à l'accompagnement des agriculteurs dans leur démarche de limitation des intrants, des polluants, d'économies d'énergie et de recours aux énergies renouvelables. La gestion de ce fonds a été confiée par convention à la Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques.

Dans ce cadre, la collectivité a souhaité soutenir les exploitants s'engageant dans la MAEc Système Polyculture-Elevage des Coteaux pilotée par la Chambre d'Agriculture de Pyrénées Atlantiques.

Contact :

Tous les documents sont à envoyer, complétés et signés, à l'adresse suivante :

Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques
François DELAGE
124 Bd Tourasse
64078 PAU cedex

Pour tout renseignement complémentaire :

François DELAGE au 05 59 90 18 56 / 06 70 88 44 91 / f.delage@pa.chambagri.fr

Contact à la communauté de communes de Lacq Orthez :

Fabienne PIT au 05.59.60.73.49 / f-pit@cc-lacqorthez.fr

Démarche :

1. Documents à fournir lors de la demande et avant l'acquisition

- la fiche de demande de subvention complétée
- l'attestation de l'inscription à la MAEc Système Polyculture-Elevage des Coteaux
- un relevé d'identité bancaire du demandeur
- le devis de moins de 3 mois accepté(s), précisant la nature de la dépense, le nom du logiciel souhaité, le prix de l'acquisition ou de l'abonnement et la fréquence des mises à jour

2. Etude du dossier

Le service compétent de la Chambre d'Agriculture examine la validité du dossier.

Un courrier de notification est adressé avec la décision du comité technique par le Président de la communauté de communes concernée.

3. Réalisation de l'acquisition

4. Documents à fournir à la fin de l'acquisition

- la copie de la facture comportant le nom et les coordonnées de l'entreprise ainsi que l'identification du demandeur

5. Paiement de la subvention

Le paiement de la subvention sera effectué par virement de la Chambre d'agriculture sans envoi préalable de courrier de confirmation

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N°	Exploitation :	Réception dossier complet	Notification	Réception facture	Règlement
		__/__/20__	__/__/20__	__/__/20__	__/__/20__



FICHE DE DEMANDE DE SUBVENTION A COMPLETER ET A RETOURNER A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

AVANT ACQUISITION

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

☎ : ____/____/____/____/____ ☎ portable : ____/____/____/____/____

Mail personnel : _____@_____

* Etes-vous exploitant

- à titre principal ? Oui Non
- à titre secondaire ? Oui Non

Date de contractualisation à la MAEC des Coteaux : _____

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

Raison sociale : _____

Statut juridique

- Individuel GAEC EARL Autres : _____

Date d'installation : ____/____/____

N° SIRET: |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|__|__|__|

Adresse du siège d'exploitation: _____

Code Postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

☎ : ____/____/____/____/____ Mail : _____@_____

Production : _____

Nombre de personnes travaillant au sein de l'exploitation (y compris le dirigeant) : _____

Nom - prénom des associés exploitants (*si installation en société*)

NATURE DE LA DEPENSE

Acquisition d'un logiciel de gestion des intrants afin de répondre à l'objectif de diminution des intrants (engrais minéraux et produits phytosanitaires) dans le cadre de la MAEc Système Polyculture-Elevage des Coteaux.

Souscription d'un abonnement à un logiciel de gestion des intrants afin de répondre à l'objectif de diminution des intrants (engrais minéraux et produits phytosanitaires) dans le cadre de la MAEc Système Polyculture-Elevage des Coteaux.

Montant TTC du devis : _____

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement d'intervention de l'aide à l'équipement informatique des agriculteurs de la communauté de communes de Lacq Orthez et accepte les conditions qui y sont stipulées.

Je suis informé(e) que l'aide à l'équipement informatique de suivi des intrants relève du règlement communautaire de *minimis* agricole et que je ne dois pas avoir perçu au titre de *minimis*, dans les trois années qui précèdent l'octroi de cette aide, plus de 20 000 € d'aides (L511 de la commission européenne du 21 février 2019).

Je certifie que les informations fournies au moment de la demande de subvention et par la présente fiche sont complètes, sincères et véritables.

J'autorise la Chambre d'Agriculture à communiquer dans la mesure du possible les résultats obtenus à la CCLO et **j'autorise** la CCLO à diffuser ces résultats dans les supports de communication développés exclusivement par son service communication (magazine, site Internet..).

Date de la demande :/...../.....

Signature :

Cadre réservé à la Chambre d'Agriculture

Reçue le :/...../.....

Subvention proposée de €